

SARL GUIBERT FRERES

Activité de stockage de déchets du bâtiment, déchets d'ameublement, véhicules hors d'usage et de verre - Ile de Saint-Pierre (975)

3.2 NOTE DESCRIPTIVE DU PROJET

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Antoine FAVREAU

Tél. : 06 18 45 64 66

E-mail : a.favreau@inddigo.com



www.inddigo.com

Juillet 2025

REDACTEURS

ANTOINE FAVREAU

LAURA CALAMIA

REMI DOURMAP

TOUT DROIT DE REPRODUCTION ET REPRESENTATION SONT RESERVES ET LA PROPRIETE EXCLUSIVE D'INDDIGO SAS, Y COMPRIS LES TEXTES ET LES REPRESENTATIONS ICONOGRAPHIQUES, PHOTOGRAPHIQUES. L'UTILISATION, LA REPRODUCTION, LA TRANSMISSION, MODIFICATION, REDIFFUSION OU VENTE DE TOUTES LES INFORMATIONS REPRODUITES SUR CE DOCUMENT (ARTICLES, PHOTOS ET LOGOS COMPRIS) OU PARTIE DE CE DOCUMENT (TEXTE Y COMPRIS) SUR UN SUPPORT QUEL QU'IL SOIT, OU ENCORE LA DIFFUSION SUR UN SITE INTERNET PAR LE BIAIS D'UN GROUPE DE DISCUSSION, FORUM OU AUTRE SYSTEME OU RESEAU INFORMATIQUE QUE CE SOIT, ET CE DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION A CARACTERE COMMERCIAL OU NON LUCRATIF, SONT FORMELLEMENT INTERDITES SANS L'AUTORISATION PREALABLE ET ECRITE DE LA SOCIETE INDDIGO SAS.

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
PRESENTATION DU DEMANDEUR	5
PRESENTATION DU SITE ACTUEL	6
1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET FONCIERE	6
2 SITUATION ADMINISTRATIVE ET REGLEMENTAIRE	6
3 DESCRIPTION DU SITE	7
PRESENTATION DU PROJET	10
1 EMPRISE	11
2 NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES	11
3 INFRASTRUCTURES ET RESEAUX	12
4 DESCRIPTION DES TRAVAUX	13
5 DESCRIPTION EN PHASE EXPLOITATION	13
5.1 la gestion des déchets non dangereux	13
5.2 la gestion des VHU	16
5.2.1 Le projet actuel	16
5.2.2 La pérennisation d'une capacité de prise en charge plus complète	16
6 CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES	19
7 HORAIRES, ACCES ET CIRCULATION	19
8 GESTION DES EAUX PLUVIALES	19
9 ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT	19
10 DISPOSITIF DE PROTECTION ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE	19

TABLE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Plan masse du projet</i>	10
<i>Figure 2 : Local de stockage en cours de construction</i>	14
<i>Figure 3 : Conteneurs de stockage de déchets</i>	14
<i>Figure 4 : Alvéoles de stockage</i>	15
<i>Figure 5 : Broyeur multi-matériaux</i>	15
<i>Figure 6 : Presse hydraulique M5/6 du groupe G.P.S srl</i>	16
<i>Figure 7 : Machine à démonter les pneus (démanteur)</i>	17
<i>Figure 8 : Système dépollution AutoDrain (Huile, liquide frein, liquide refroidissement et essence)</i>	17
<i>Figure 9 : Processus de gestion des VHU et plan d'implantation prévisionnel</i>	18

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Parcelles cadastrales de l'établissement</i>	6
<i>Tableau 2 : Parcelles cadastrales concernées par le projet</i>	11
<i>Tableau 3 : Gestion des déchets</i>	11

PREAMBULE

La SARL Guibert Frères exploite une entreprise de travaux publics et de gestion de déchets.

L'activité de gestion des déchets cible aujourd'hui les déchets du bâtiment et de déchets d'ameublement. La société exploite ses installations sous le régime de la déclaration.

L'entreprise souhaite aujourd'hui faire progresser son activité de gestion des déchets. Dans ce cadre, l'augmentation de ses activités de gestion des déchets vont nécessiter un enregistrement du site sous le régime de l'enregistrement ICPE.

Du fait de son statut d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), l'installation est soumise aux dispositions du titre I du Livre V du Code de l'environnement.

Selon l'article R.512-46-1 du Code de l'environnement, « Toute personne qui se propose de mettre en service une installation soumise à enregistrement adresse, dans les conditions de la présente sous-section, une demande au préfet du département dans lequel cette installation doit être implantée.

Lorsqu'un exploitant se propose de mettre en service plusieurs installations soumises à enregistrement sur un même site, une seule demande peut être présentée pour l'ensemble de ces installations ».

En vue de participer au développement d'une solution durable à la gestion des déchets de Saint-Pierre et Miquelon, la SARL GUIBERT FRERES souhaite mettre en place une plateforme de stockage et de préparation des déchets provenant de son territoire. Le projet de plateforme, objet du présent dossier de demande d'enregistrement, répond à ce souhait.

PRESENTATION DU DEMANDEUR

La SARL Guibert Frères :

C'est en 1947 que Monsieur Maurice Guibert a commencé son entreprise de transport Saint-Pierre & Miquelon.

En 1969, ses deux fils aînés reprennent le flambeau et pour pondre la demande croissante, les deux fils cadets ont ensuite rejoint la société à partir de 1972, la petite entreprise s'est diversifiée et a élargi ses champs de compétences aux travaux de terrassement, de carrières et, plus généralement, aux bâtiments et travaux publics.

Cette expansion d'activité s'est étendue notamment grâce aux appels d'offres émanant de l'Etat, mais aussi de la Municipalité de la de Saint-Pierre et de Miquelon.

L'entreprise Guibert Frères a la réalisation de plusieurs travaux emblématiques de l'Archipel tels que la construction des quais de l'Île aux Marins, de la Roncière, mais aussi, la construction de la Piste de l'Aéroport Saint-Pierre Pointe Blanche.

La société continue de travailler dans une logique d'intérêt environnemental, en donnant la priorité à une démarche éthique dans ses relations avec ses clients, fournisseurs et partenaires.

Toujours dans cet esprit, en 2015, elle obtient l'agrément pour le ramassage des huiles usagées des (moteur et hydraulique) de la collectivité Territoriale de Saint Pierre et Miquelon puis, en 2019, l'autorisation d'exploiter un centre de transit de déchets dangereux situé à Saint-Pierre, Route Iphigénie. De plus, La SARL Guibert Frères exploite de manière temporaire une installation de dépollution de VHU sur ce site, au travers d'un enregistrement ICPE et d'un agrément obtenus en 2024.

Plus précisément, la SARL Guibert Frères propos différentes prestations telles que :

- les travaux de carrière (remblai, granulats concassés...)
- les travaux de terrassements (aménagement de terrain, voirie...)
- le transport en tout genre
- la construction de bâtiments, maisons individuelles et entrepôts,...
- la consolidation et la construction de quais (quai de l'Île aux Marins, quai de la Roncière Miquelon...)
- Démolition en tout genre
- Enlèvements d'huiles usagées, stockage en ICPE (Rubrique 2718) et livraisons pour recyclage ou valorisation en Métropole
- Déchèterie professionnelle

Nous sommes constamment animés par la même de pérenniser cette belle aventure familiale et professionnelle avec pour leitmotiv écoute, dynamisme, flexibilité et volonté.

PRESENTATION DU SITE ACTUEL

1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET FONCIERE

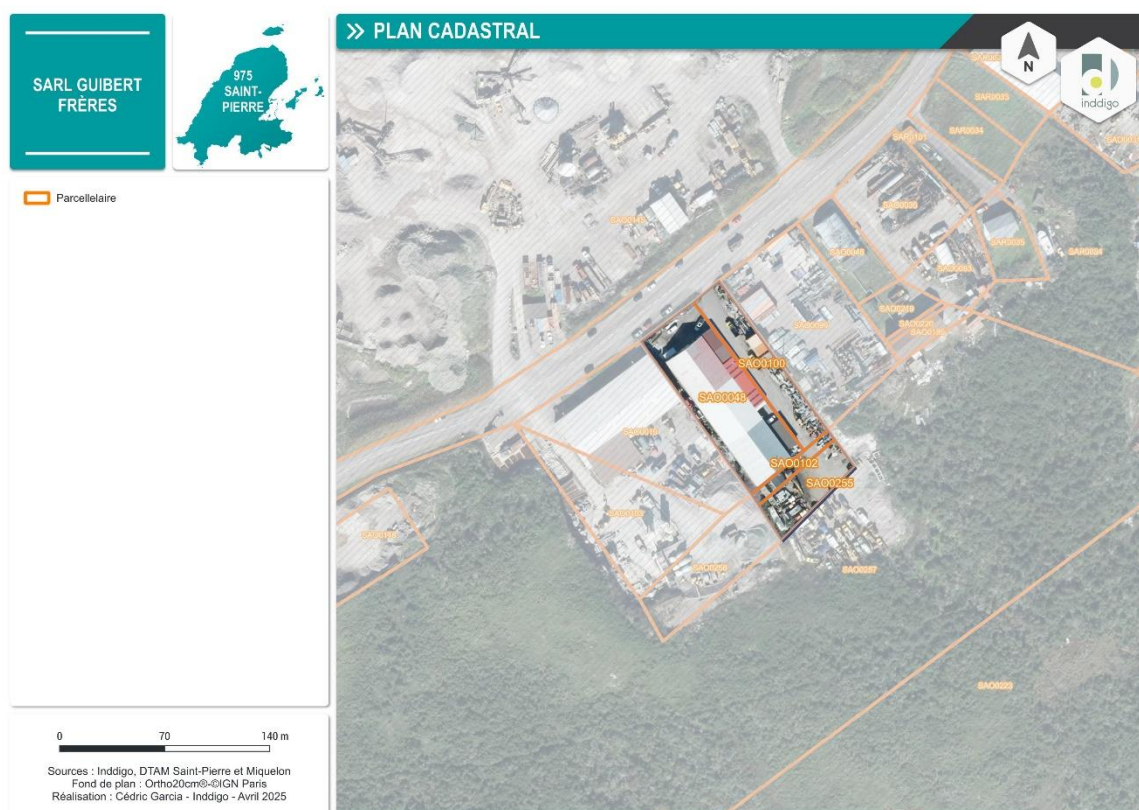
L'entreprise de travaux publics et de gestion de déchets est localisée sur la collectivité d'outre-mer de Saint-Pierre et Miquelon (975).

Le site de l'entreprise sur lequel se situe le projet occupe une surface totale de 4 900 m² au niveau de la route Iphigénie.

Les terrains d'assiette du projet occupent les parcelles cadastrales n°0048, 0100, 0102 et 0255 de la section SAO, identifiées dans le tableau et la carte ci-après.

Tableau 1 : Parcelles cadastrales de l'établissement

Section	N°	Adresse	Surface parcelle
SAO	0048	Route Iphigénie	2583 m ²
	0100		1241 m ²
	0102		225 m ²
	0255		785 m ²



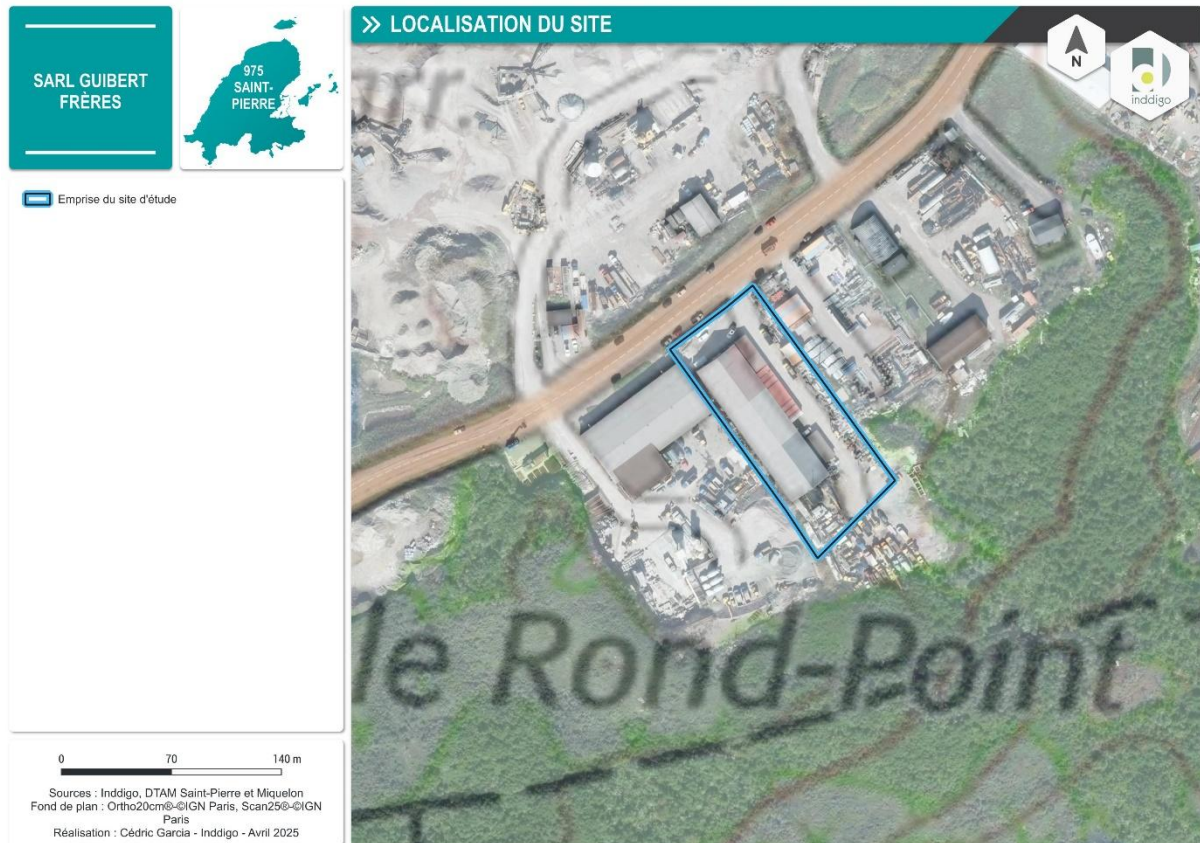
Carte 1 : Identification des parcelles cadastrales

2 SITUATION ADMINISTRATIVE ET REGLEMENTAIRE

La SARL GUIBERT FRERES est propriétaire des parcelles concernées par le projet.

3 DESCRIPTION DU SITE

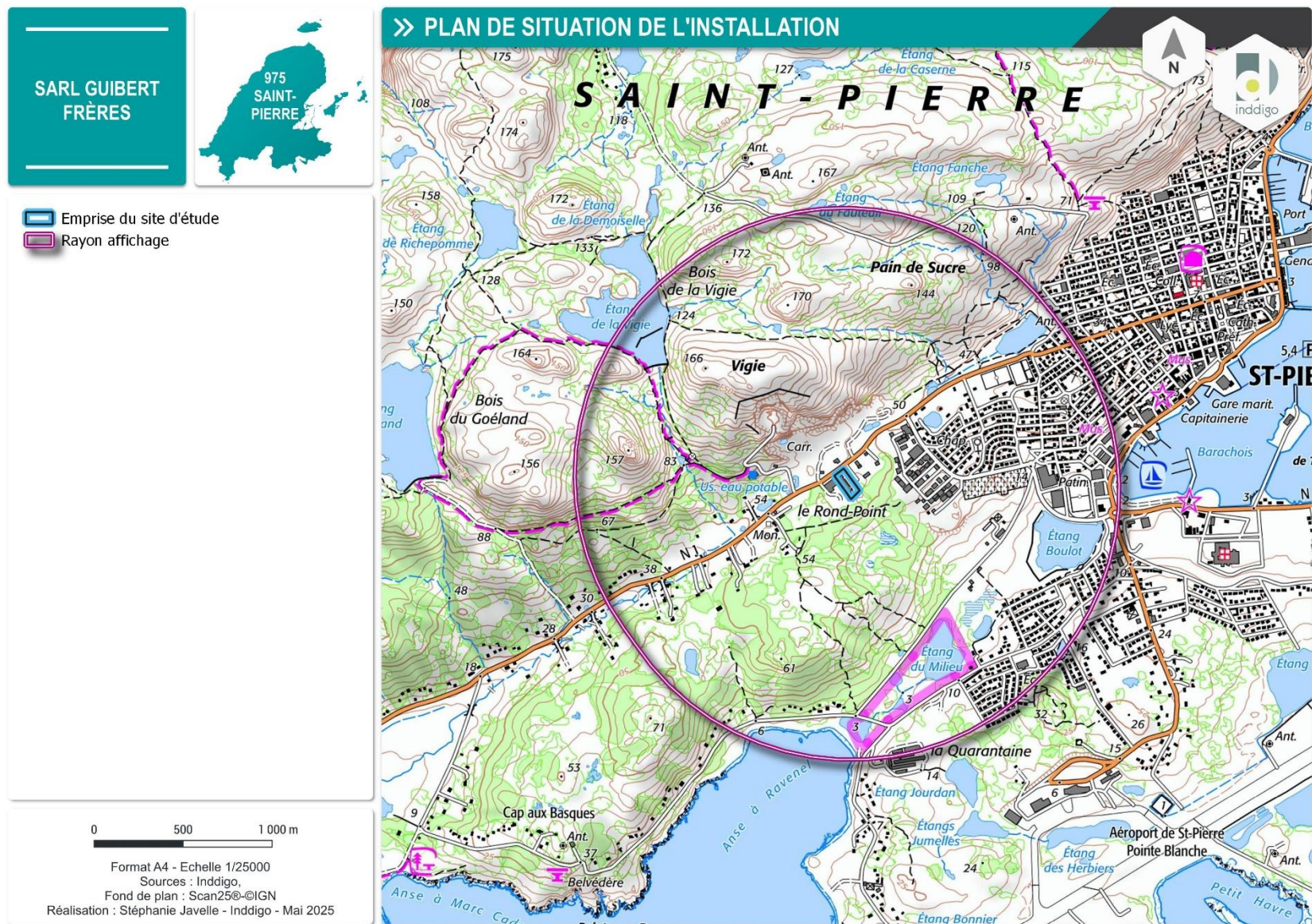
Les terrains projetés pour le projet sont actuellement déjà utilisés par l'exploitant pour son activité de travaux public et de gestion des déchets.



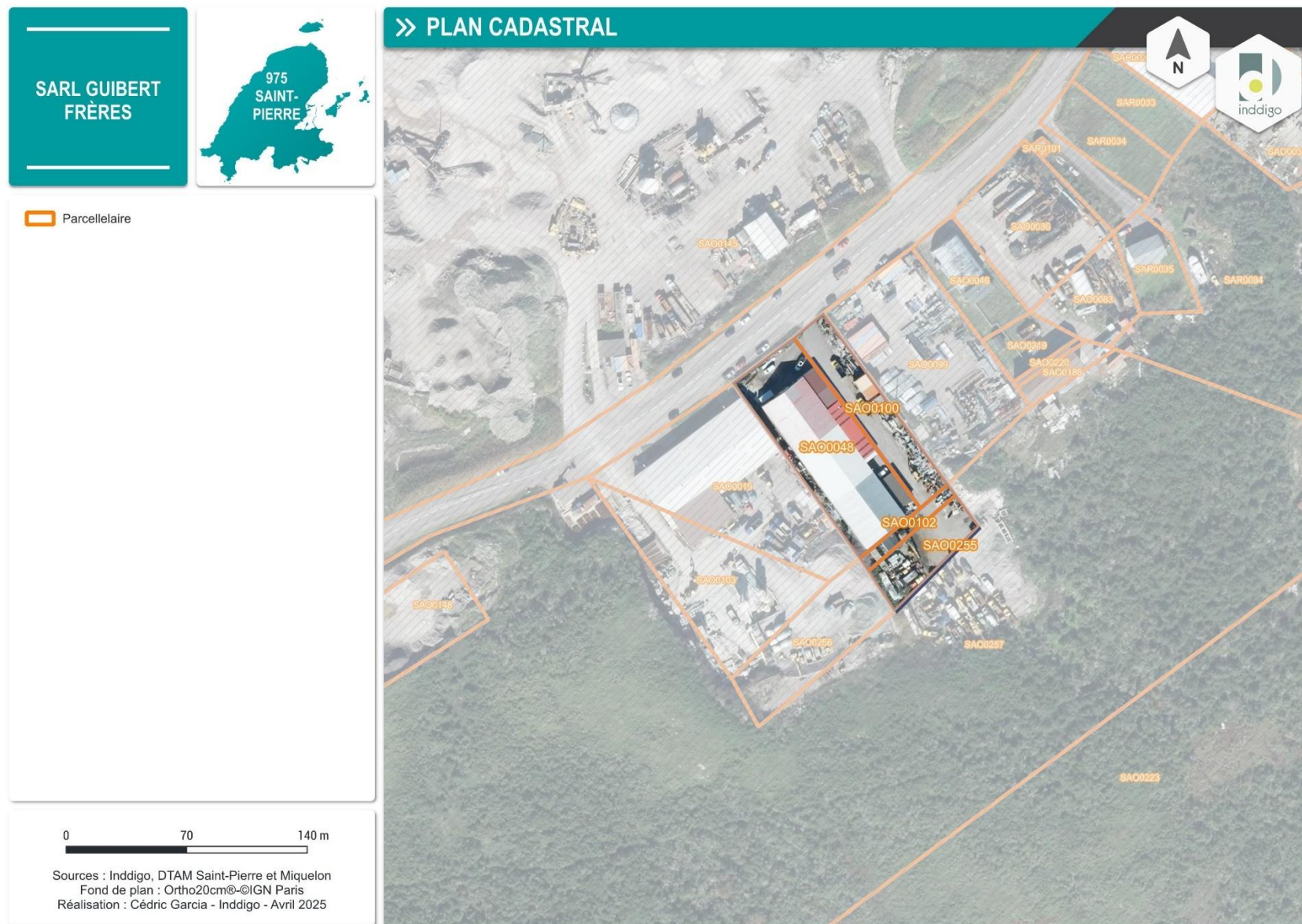
Le site comporte un bâtiment principal en son centre et une plateforme de stockage au Sud. Les gestion des déchets se fait le long de la limite de propriété Ouest.

Le site est bordé par la route Iphigénie au Nord, une friche naturelle au Sud et des établissement commerciaux à l'Est et à l'Ouest. On peut également noter la présence d'une carrière au Nord de l'établissement, de l'autre côté de la route.

L'accès au site se fait par la route Iphigénie, au Nord du site.



Carte 2 : Localisation du site et rayon d'affichage (1 km)



Carte 3 : Localisation de la parcelle du projet

PRESENTATION DU PROJET

Le présent projet consiste à faire évoluer le site afin d'accroître la capacité d'accueil des déchets au travers de deux axes :

- l'intégration de l'activité VHU (démontage et compactage) et le stockage de métaux associés au Sud du site sur une plateforme d'environ 807 m².
- la mise en place d'une capacité supplémentaire de tri, transit et regroupement de PMCB (Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment) et déchets d'éléments d'ameublement (DEA) ferrailles, de verre, et d'autres déchets non dangereux sur la partie Est du site.

Un stockage d'extincteur non dangereux sera également mis en place sur le site. Aucun démantèlement d'extincteur ne sera réalisé sur le site.

Les déchets réceptionnés proviendront de Saint-Pierre et de Miquelon. Le site est raccordé en eau potable, en eaux usées et en électricité.

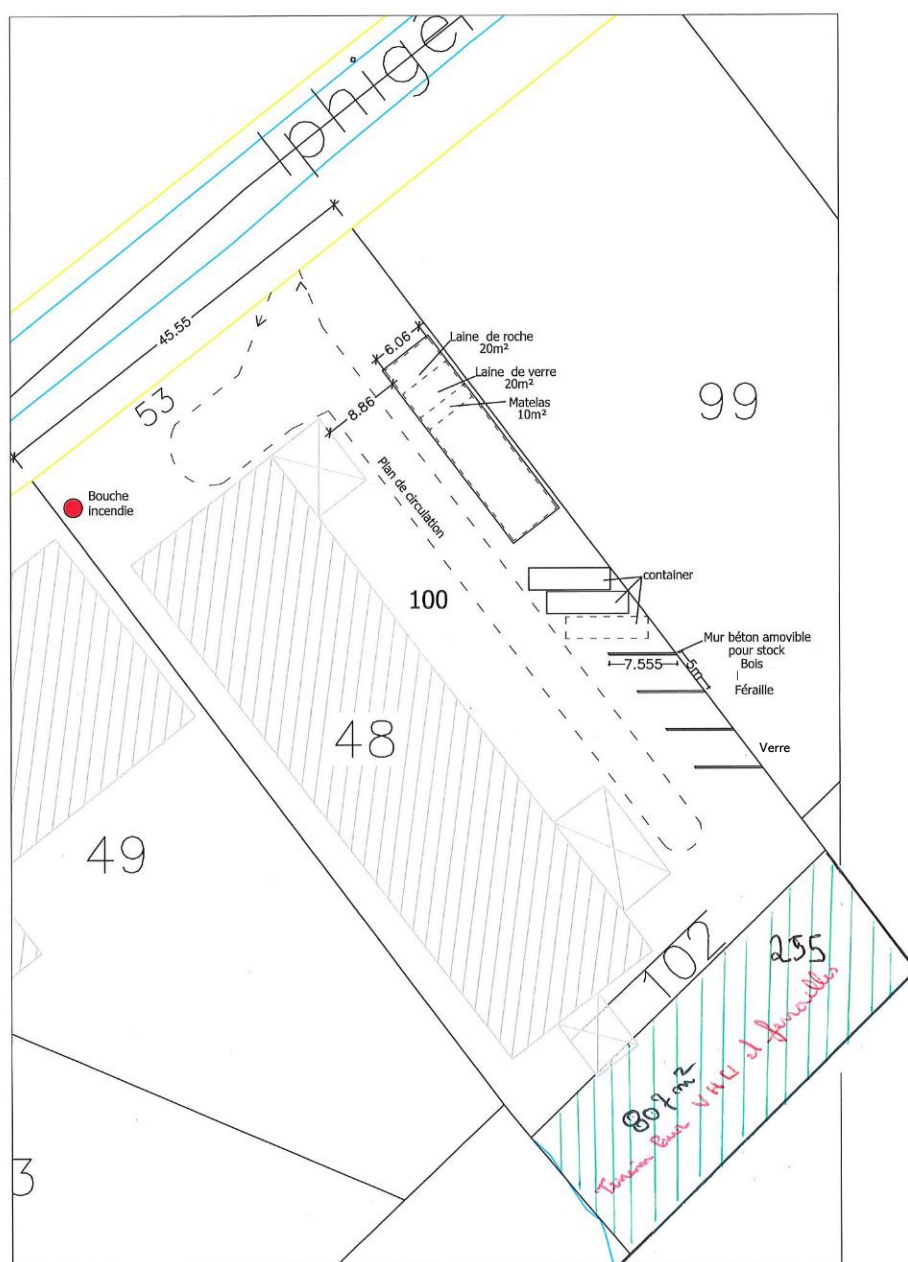


Figure 1 : Plan masse du projet

1 EMPRISE

Aucune évolution de l'emprise géographique n'est attendue dans le cadre de la présente demande d'autorisation. Le périmètre reste inchangé,

Les terrains d'assiette du projet occupent les parcelles cadastrales n°0048, 0100, 0102 et 0255 de la section SAO.

Tableau 2 : Parcelles cadastrales concernées par le projet

Section	N°	Adresse	Surface parcelle
SAO	0048	Route Iphigénie	2583 m²
	0100		1241 m²
	0102		225 m²
	0255		785 m²

Les nouvelles activités seront implantées au sein des installations existantes, sur la partie Ouest du site pour le stockage de déchet et sur la partie Sud pour la partie VHU et ferrailles.

Le plan précédent permet de localiser les activités pratiquées sur le site.

2 NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

Le tableau suivant détaille le dimensionnement de la prise en charge des déchets.

Tableau 3 : Gestion des déchets

Déchet	Type de stockage	Dimension du stockage	Rubrique ICPE	Code déchets
Bois et menuiserie	Alvéole de stockage	30 m²	2714	15 01 03 / 17 02 01 17 09 04 / 20 01 38
Ferrailles et métaux	Alvéole de stockage	30 m²	2713	16 01 17 / 16 01 18 17 04 01 / 17 04 02 17 04 03 / 17 04 04 17 04 05 / 17 04 07 20 01 40
Verre	Alvéole de stockage et container	Alvéoles de stockage jusqu'à 100 m³ + 3 containers 40' (= 3 x 70 m³)	2715	15 01 07 / 16 01 20 17 02 02 / 20 01 02
Laine de roche	Local	20 m²	2714	17 09 04
Laine de verre	Local	20 m²	2714	17 09 04
PMCB	Local	Stockage modulable dans le local de 144 m² (6 x 24 m)	2714	17 01 01 / 17 01 02 17 01 03 / 17 01 07 17 02 02 / 17 02 03 17 04 01 / 17 04 02 17 04 03 / 17 04 04 17 04 05 / 17 04 07 17 06 04 / 17 08 02

Déchet	Type de stockage	Dimension du stockage	Rubrique ICPE	Code déchets
DEA	Local	Stockage modulable dans le local de 144 m ² (6 x 24 m)	2714	17 02 02 / 17 02 03 20 01 11 / 20 01 39 20 03 07 / 20 01 99
Matelas	Local	10 m ²	2714	20 03 07
Extincteur	Local	Stockage modulable dans le local de 144 m ² (6 x 24 m)	2791	16 05 05
VHU	Plateforme Sud	807 m ²	2712	16 01 03 / 16 01 04 16 01 06 / 16 01 07 16 01 09 / 16 01 10 16 01 11 / 16 01 12 16 01 13 / 16 01 14 16 01 15 / 16 01 16 16 01 17 / 16 01 18 16 01 19 / 16 01 20 16 01 21 / 16 01 22 16 01 99

Par ailleurs, le site intègre une déchèterie professionnelle, régulièrement déclarée 2710 au titre des ICPE. La surface maximale dédiée à cette capacité de réception sera modulable (local déchet, alvéoles et conteneur) mais pourra être supérieure à 300 m².

3 INFRASTRUCTURES ET RESEAUX

✓ Accès au site et portails

L'accès au site (PL, VL et véhicules de secours) se fera par la route Iphigénie, au Nord via un portail d'entrée et de sortie.

✓ Voiries internes :

Les voiries internes sont lourdes et permettent le passage d'engin et de camion.

✓ Réseau d'adduction en eau potable

Le site est raccordé au réseau d'adduction publique d'eau potable.

Une borne incendie est disponible en limite Nord-Ouest du site, à l'intérieur du site.

✓ Réseau d'assainissement

Le site est raccordé au réseau publique d'assainissement. Des sanitaires sont déjà en place sur le site.

Aucun effluent ne sera produit dans le cadre des activités de réception et de gestion des déchets évoqués ci-dessus.

✓ Eaux pluviales

Seules les eaux de la plateforme VHU seront collectées et traitées par un module déboureur / séparateur hydrocarbure avant restitution au milieu naturel. Annuellement, il sera réalisée une mesure du rejet en sortie du déboureur / séparateur d'hydrocarbure.

Les eaux pluviales du reste du site suivent un écoulement gravitaire afin de rejoindre le milieu naturel.

✓ Electricité

Le site est raccordé au réseau électrique.

4 DESCRIPTION DES TRAVAUX

En dehors de travaux liés à la plateforme VHU, aucune construction ou autre phase de travaux n'est à prévoir dans le cadre du projet. En effet, l'objectif est d'exploiter au maximum les infrastructures existante sur le site.

✓ Travaux de terrassements et aménagements VRD

Au vu du chantier de terrassement, voirie et réseaux divers, le démarrage des travaux sera anticipé. Les travaux consisteront en la réalisation de mouvements de terres (déblais, remblais), traitements de sols des plateformes, réalisation des structures de chaussées avec voirie, couches de finitions et revêtements, signalisation et marquage au sol puis aménagement paysager et diverses finitions.

5 DESCRIPTION EN PHASE EXPLOITATION

L'exploitation des activités de gestion des déchets de la SARL GUIBERT FRERES s'articule autour de deux activités :

- la réception, préparation et stockage de déchets non dangereux
- La gestion de véhicules hors d'usage (VHU)

5.1 LA GESTION DES DECHETS NON DANGEREUX

Le site articulera la gestion de ses déchets au travers de 3 capacités de stockage : un local de stockage, un stockage en conteneur, et un stockage en alvéole.

✓ Local de stockage

Ce local dédié au stockage abritera les installations de stockage de laine de roche, laine de verre, matelas, PMCB et DEA. Ces PMCB et DEA sont notamment composés de bois, vitrage, plastique, plâtres et métaux.

Ce local offre une surface de 144 m² (6 x 24 m).



Figure 2 : Local de stockage en cours de construction

✓ Conteneurs de stockage

Le site exploitera des conteneur de 40 pieds et de 20 pieds.

Ces conteneurs permettront de stocker certains déchets tels que le verre concassé ou les extincteurs.



Figure 3 : Conteneurs de stockage de déchets

✓ Alvéoles de stockage

Le site intègre 3 alvéoles de stockage d'environ 30 m². Elles permettent le stockage différencié de bois, de métaux et de verre brut.



Figure 4 : Alvéoles de stockage

Les campagnes de broyage de verre, préalable au stockage en conteneur, auront lieu au sein même d'une alvéole de stockage. Ces campagnes seront ponctuelles lorsque l'alvéole aura atteint sa capacité de stockage maximale. Le broyage sera réalisé à l'aide d'un broyeur multi matériaux (celui actuellement en cours d'exploitation est le modèle Pronar PRO S.1). Durant cette opération, la manutention est réalisée à l'aide d'une pelle équipé de pince ou de godet ainsi que d'une chargeuse.



Figure 5 : Broyeur multi-matériaux

5.2 LA GESTION DES VHU

5.2.1 LE PROJET ACTUEL

Le VHU seront amenés directement sur le site sur un plateau routier. A ce stade, les VHU qui entreront sur le site seront déjà dépollués. En effet, la dépollution sera réalisée sur le site de la société AUTOCHROME. Au sein de la SARL GUIBERT FRERES, la seule opération réalisée sur les VHU dépollués dans un premier temps sera le compactage et le stockage.

Une plateforme sera aménagée sur le site pour permettre le process de traitement des VHU.

Cette plateforme de compactage et d'entreposage de VHU sera imperméable.

La manutention des VHU sera réalisée à l'aide d'une pelle équipée d'un grappin aimanté et d'élévateurs 4x4.

Cette plateforme sera construite (pentes et collecteur) de sorte que l'ensemble des effluents soient collectés par un regard et stockés dans une cuve de 1000 litres, servant de décanteur, qui sera renouvelée autant que nécessaire.

Les eaux pluviales seront traitées au travers d'un séparateur d'hydrocarbure avant rejet.

Les opérations de presse sont réalisées au moyen d'une presse hydraulique (cf. figure ci-contre)

Ce matériel est équipé d'un récupérateur d'effluent en fond de presse.

La manutention et les opérations de préparation seront réalisées au moyen d'équipements standards de type engin à bras articulé, avec grappin, élévateurs 4x4, cisailles, etc.



Figure 6 : Presse hydraulique M5/6 du groupe G.P.S srl.

Si nécessaire, certaines pièces «dures» pourront être enlevées ou cisailées tels que les renforts latéraux, les châssis des camionnettes américaines, etc. Cette étape est nécessaire à la sécurité lors de l'opération de presse. Ces éléments seront stockés en conteneur avec gestion des écoulements.

Le véhicule sera alors introduit dans la presse à l'aide d'un grappin. La presse compactera le véhicule.

Le bloc sera sorti à l'aide du grappin et disposé dans l'aire d'évacuation.

Les carcasses compactées seront ensuite stockées sur la plateforme en attente de prise en charge.

Les installations et activités ne nécessitent pas d'eau et ne produisent pas d'effluents en dehors de ce qui peut être récupéré dans le récupérateur.

Les VHU en attente de prise en charge seront stockés sur la plateforme étanche associée à une récupération des effluents.

5.2.2 LA PERENNISATION D'UNE CAPACITE DE PRISE EN CHARGE PLUS COMPLETE

La SARL GUIBERT FRERES a cependant acquis un savoir-faire dans la dépollution des VHU au cours de son intervention dans les campagnes de gestion de VHU sur le site de la déchèterie, route de l'incinérateur. En conséquence, la SARL GUIBERT souhaite conserver cette capacité et maintenir ce savoir-faire, notamment sur les dispositions techniques. Aussi, la présente demande d'enregistrement intègre une capacité de prise en charge plus complète de VHU. Néanmoins, aucun flux de dépollution de VHU n'est identifié à ce stade et aucune démarche en ce sens n'est mis en œuvre. Ainsi, les éléments ci-après décrivent les procédés qui pourraient être mis en œuvre en cas de besoins sur des opérations de dépollution de tout ou partie de VHU.

En amont des opérations de compactage présentées ci-avant, des opérations de démantèlement et de dépollution supplémentaires pourraient être menées sur la plateforme étanche aménagée dédiée au process de traitement des VHU.

Cette plateforme accueillera toutes les opérations liées au traitement des VHU c'est à dire la préparation, le broyage et le stockage en attente d'expédition.

La manutention et les opérations de préparation sont réalisées au moyen d'équipements standards de type engin à bras articulé, avec grappin, élévateurs 4x4, cisailles, etc.

Les installations et activités ne nécessitent pas d'eau et ne produisent pas d'effluents en dehors de ce qui peut être récupéré dans le récupérateur.

Les VHU en attente de prise en charge seront stockés sur la plateforme étanche associée à une récupération des effluents.



Figure 7 : Machine à démonter les pneus (déjanteur)

Après un premier examen visuel, les éléments suivants seront démontés, lorsqu'ils sont présents sur le véhicule : batterie, airbag et pneus sur jantes.

Le véhicule sera alors amené en zone de traitement à l'aide d'une pelle équipée d'un grappin aimanté et des élévateurs 4x4.

Les fluides sont évacués autant que l'état du véhicule le permet, par perçage des réservoirs et installation de bacs de récupération sous le véhicule. Nous notons ici que l'état compressé des véhicules ne permet pas de procéder avec une méthode d'aspiration des réservoirs qui ne sont plus accessibles.

Le moteur est ensuite arraché à l'aide d'un grappin. L'ensemble des moteurs seront stockés en conteneur avec gestion des écoulements.

Les batteries seront également stockées en conteneur avant expédition vers une filière de prise en charge.

Les pneus seront stockés sur la plateforme.

Les effluents récupérés lors du perçage des réservoirs seront soit réemployés (carburants) soit stockés en contenant étanche (cuve et bidons stockés sur rétention) puis réintégrés dans une filière compétente (huiles moteur et hydraulique usagées).

Les cuves d'effluents mélangés et souillés seront stockées sur site en attente d'exportation vers un site de traitement.

Un marquage au sol différencié et un affichage indiquera l'interdiction d'accès au public à cette plateforme.

L'accès au site est interdit en dehors de horaires d'ouvertures. Une clôture et un portail permettent de maîtriser la gestion de l'accès.



Figure 8 : Système dépollution AutoDrain (Huile, liquide frein, liquide refroidissement et essence)

Le schéma suivant synthétise le process lié aux VHU et l'aménagement fonctionnel prévisionnel de la plateforme.

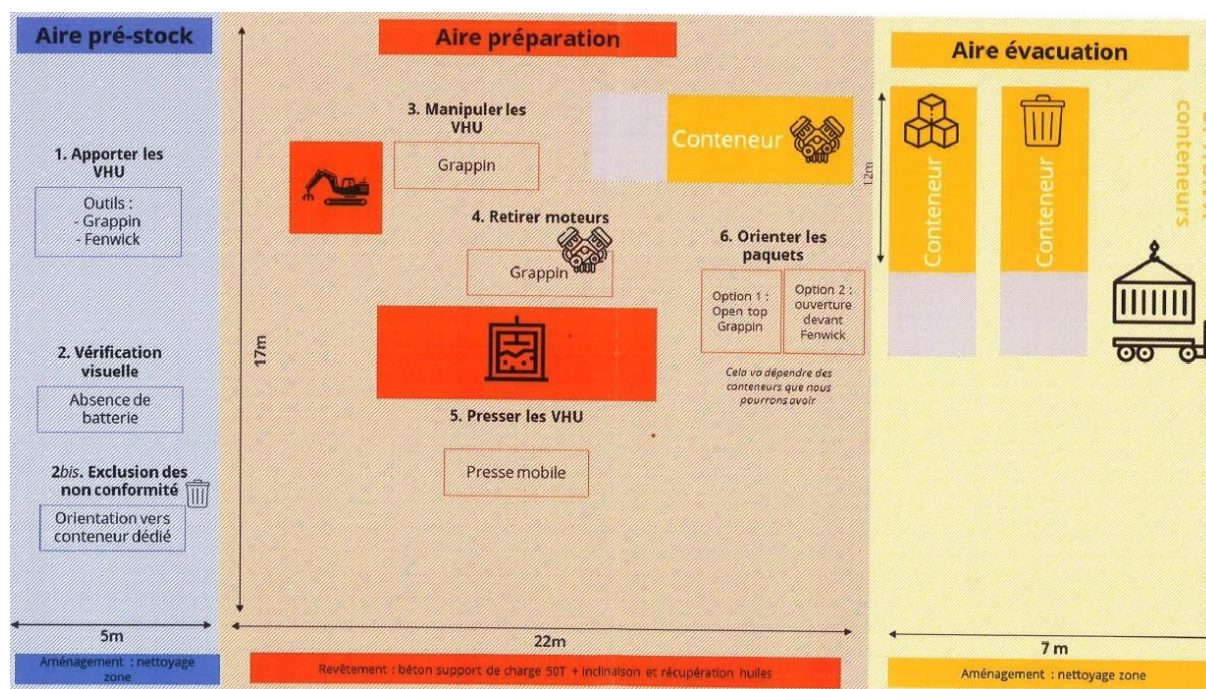


Figure 9 : Processus de gestion des VHU et plan d'implantation prévisionnel

✓ Moyens de suivi et de surveillance

Une comptabilité matière est tenue sur le site, contenant le nombre de véhicules traités, le nombre de batteries et de pneus récupérés et expédié pour chaque filière.

Le volume d'effluents purs ou mélangés récupérés et les volumes stockés ou réemployés est également évalué et comptabilisé au travers de la capacité de remplissage des contenants.

La cuve de récupération des effluents et la récupération des effluents en sortie de presse seront inspectées au début et à la fin de chaque demi-journée de travail afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de débordement, et que le changement des cuves soit fait avant débordement.

Les cuves pleines et les effluents collectés sont stockés dans un conteneur dédié sur cuve de récupération en cas de fuite.

Les consignes de sécurité sont affichées sur les engins, dans les locaux sanitaires et sur les conteneurs de stockage.

Une inspection visuelle du niveau de remplissage du déshuileur associé à la plateforme est effectuée chaque semaine.

6 CARACTERISTIQUES CONSTRUCTIVES

Un seul bâtiment sera utilisé pour le stockage de déchets : le local situé le long de la limite Est du site. Ce local de 144 m² (6 x 24 m) et de 4 m de haut est composé d'une structure bois. La couverture et la toiture sont en bardage métallique.

7 HORAIRES, ACCES ET CIRCULATION

Le site ne sera pas accessible au public en dehors des horaires d'ouverture. Un portail d'accès permet de gérer l'accès.

Les véhicules auront accès à l'ensemble des lieux de dépose et de stockage de déchets. La partie VHU ne sera pas librement accessible au public.

Les horaires d'ouvertures au public sont : du lundi au vendredi. 08h00 - 12h00 / 13h00 - 17h30 (16h00 le vendredi).

8 GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les eaux de ruissèlement de toiture et de voirie, hors plateforme VHU, suivent l'écoulement naturel du terrain et rejoignent le milieu naturel.

Les eaux de ruissèlement de la plateforme VHU sont collectées via un réseau dédié et pris en charge par un module DSH (débourbeur séparateur d'hydrocarbure) avant restitution au milieu naturel, au Sud-Est du site.

9 ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT

Le site sera raccordé au réseau public d'adduction d'eau potable.

Aucun besoin en eau n'est identifié dans le cadre du projet d'évolution des activités de gestion de déchets sur le site..

Un point d'accès à l'eau potable est tout de même présent sur le site au niveau du bâtiment principal.

10 DISPOSITIF DE PROTECTION ET LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les détails liés à la protection contre l'incendie apparaissent dans la pièce annexe « 3.3-SARL GUIBERT_notice_incidence ».

Le site disposera d'extincteurs adaptés au risque à défendre, au sein du local de stockage et au niveau de la plateforme VHU.

Un téléphone sera disponible dans le bâtiment principal.

Des caméras de détection incendie seront installées sur le site. En cas de détection, des notifications seront envoyées sur téléphone.

Un poteau incendie est disponible à l'entrée du site.

Un plan du site indiquant les aires de stockage et les produits stockés sera affiché à l'entrée du site.

Une réserve de sable, meuble et sec, de 1 m³ associée à deux pelles est également présente sur site.